

29 mars 2025

Français

Groupe d'experts des Nations Unies

pour les noms géographiques

Session de 2025

New York, 28 avril - 2 mai 2025

Item 4 (b) of the provisional agenda*

**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms géographiques**

Rapport du Burundi**

Submitted by Burundi

* GEGN.2/2025/1.

** Le rapport complet a été établi par Benoît Barakamfitiye, Chef du Service de la géodésie et du nivellement, Département de la cartographie et topographie, Institut géographique du Burundi

RESUME

Le Burundi, après sa participation dans la précédente session des Nations Unies sur les Noms géographiques tenue à New York en dates du 01 au 05/05/ 2023, il s'est mis à l'œuvre pour mettre en application les recommandations issues de cette session en plus des autres activités prévues tout en les insérant dans le PTBA (Plan de Travail et Budget Annuel) en rapport avec la normalisation des noms géographiques.

On peut citer par exemples :

- La tenue de deux ateliers de restitution à l'endroit des membres du comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques par les deux représentants du pays dans cette session en rapport avec les conclusions et les recommandations issues de cette session ;
- La tenue d'un atelier de préparation des directives toponymiques à soumettre au comité de pilotage pour validation afin de doter le pays 'un outil de travail en matière toponymique. Le document des directives toponymiques a été déjà élaborés et transmis au Comité du Pilotage pour validation.
- La tenue d'un atelier d'établissement de la base de données des toponymes géolocalisés dans les provinces Ngozi, Kayanza et Kirundo en rapport avec les sites touristiques et culturels inventoriés au niveau national.
- La géolocalisation des toponymes retenus en province Gitega en rapport avec les sites touristiques déjà inventoriés à cette fin.
- La tenue des réunions ordinaires du comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques

A partir de mai 2025, le Burundi va être doté de nouvelles subdivision administratives par la loi n° 1/05 du 16 mars 2023 portant détermination et délimitation des provinces, des communes, des zones, des collines et/ou quartiers de la République du Burundi.

En conformité avec ce nouveau découpage, il sera question de mettre à jour les noms des limites administratives car il y a des nouveaux noms qui ont été créés et d'autres qui ont été supprimés à tous les niveaux. Notons que la toponymie utilisée dans cette nouvelle subdivision administrative a été basée sur la suggestion du Comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques en rapport avec le non duplication des noms.

Dans l'avenir, l'objectif est de faire en sorte que le Burundi soit doté d'une base de données des toponymes actualisés en rapport avec les nouvelles subdivisions administratives dont 5 provinces, 42 communes, 447 zones, 3036 collines/quartiers tel que promulgué dans la loi susmentionnée.

B. Réalisations de l'année 2023 - 2024

Après la participation des représentants du Burundi dans la session du GENUNG tenue à New York du 01er au 05 mai 2023, sur leur rapport, le Comité technique s'est mis à l'œuvre pour mettre en application les recommandations issues de cette session en incluant des autres activités prévues dans le PTBA 2023-2024 de notre pays en rapport avec la Toponymie dans notre pays. On peut citer par exemple :

- 19 au 22 Septembre 2023 : Un atelier de mise en place des Principes et des directives (guides) de Normalisation Toponymique au Burundi ;
- Du 26 au 30/12/2023 : Géolocalisation des toponymes retenus en provinces Kirundo, Ngozi, kayanza et Muyinga ;
- Du 12-13Mars 2024 : Tenue du deuxième atelier de restitution de la session du 01-04 Mai à New York et la mise en place des directives toponymiques pour notre pays
- Du 26-27Mars 2024 : Tenue d'un atelier d'établissement de la base de données et de la réalisation des cartes des toponymes géolocalisés dans les provinces Ngozi, Kayanza et Kirundo
- Du 09 au 12 /07/2024 : Géolocalisation des toponymes retenus en province Gitega

- Le 08/11/2024 : Réunion ordinaire du comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques.

Pour le moment, le Burundi va être doté de nouvelles subdivisions administratives après les élections de 2025. Lors de ce découpage, le comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques devra s'atteler à mettre à jour les noms des limites administratives en se conformant à ce nouveau découpage car il y a des nouveaux noms qui ont été créés et d'autres qui ont été supprimés à tous les niveaux comme suit :

- Les provinces seront réduites à cinq alors qu'ils étaient au nombre de 18
- Les communes qui étaient au nombre de 118 vont être réduites à 42
- Les zones qui étaient au nombre 399 vont passer à 447
- Les Collines / Quartiers qui étaient au nombre 2910 vont passer à 3036